

## Déviations 01/2019

Un aperçu des déviations du 31/12/2018 au 6/01/2019 pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
31/12/2018	LUN	19/19	25/25R	0005-0600	BARWIS donne une visibilité à 1800 m et une couche nuageuse à 300 pieds; vent au sol: 270° 8 kts max 11 kts; à 1500-2000 pieds: 330° 16 kts; à 1000-1500 pieds: 310° 17 kts; à 500-1000 pieds: 280° 14 kts. Prévision temporaire de visibilité moindre à 1200 m et une couche nuageuse dense à 200 pieds.
1/01/2019	MAR	25/25R,19	25/25R	2300-2400	Vent 330° 8 kts max 12 kts.
2/01/2019	MER	25/25R,19	25/25R	2400-0600	Vent 330° 8 kts max 12 kts.
5/01/2019	SAM	25/25R,19	25/25R	1600-1705	Vent 300° 10 kts max 15 kts.
			25/25R	1705-1903	Idem
6/01/2019	DIM	25/25R,19	25/25R	1039-1114	La demande de trafic excède la capacité offerte par le PRS.
			25/25R	1453-1600	Idem

